LYCÉE COLBERT
LORIENT
LYCÉE POLYVALENT :
ENSEIGNEMENT
GÉNÉRAL
TECHNOLOGIQUE
PROFESSIONNEL

DOSSIER D'INSCRIPTION 2025-2026, en classe de BTS 1ère année

Nom :

Prénom :

Classe intégrée :

Madame, Monsieur,

Vous avez été admis(e) au lycée Colbert en 1ère année de BTS sous réserve de l'obtention du baccalauréat. Pour valider votre inscription vous devez nous retourner ce dossier d'inscription dûment complété et accompagné des pièces suivantes dès que possible (avant le 1er juillet) :

Documents à compléter :

1- **La fiche de renseignements :**
2- **La fiche d'urgence** (destinée à la vie scolaire)
3- **La fiche infirmerie :** sous pli cacheté si informations personnelles ; joindre la photocopie des pages vaccins du carnet de santé
4- **Attestation de lecture du règlement intérieur**

Pièces à remettre obligatoirement :

1 Photocopie des **résultats du baccalauréat ou du diplôme du bac**
2 Photocopie de votre **carte d'identité**
3 Certificat de fin de scolarité **(EXEAT)** si scolarisé(e) en 2024/25 ailleurs qu'au lycée Colbert
4 Photocopies des pages vaccins du carnet de santé (à agrafer à la fiche infirmerie)
5 Attestation de responsabilité civile 2025/2026 pour le stage (à remettre à la rentrée)

Pièces à remettre le cas échéant :

1. **Notification conditionnelle du CROUS 2025/26** si déjà reçue
2. **Document médicaux accompagnant la fiche infirmerie (PAI,...),** sous pli confidentiel
3. **PAP, GevaSco** mis en place au lycée
4. **Contribution solidaire pour la maison des lycéens (facultatif) :** Chèque de 8€ à l'ordre de la maison des lycéens

Les pièces que vous n'êtes pas en mesure de transmettre à la date indiquée pourront être transmises par courrier, mail (scolarite1.0560026z@ac-rennes.fr) ou déposées sur place dès que vous les aurez. Le relevé de notes du bac devra être transmis au plus tôt pour que l'inscription puisse se faire.

Modalités de retour du dossier :

- Dépôt au secrétariat de scolarité du lycée
- Par courrier : Lycée Colbert
  Dossier d'inscription BTS
  117 Bd Léon Blum
  BP 2135
  56321 LORIENT Cedex

Lycée Colbert 117 boulevard Léon Blum 56321 LORIENT	**Fiche de renseignements** BTS (Veuillez écrire lisiblement)	Année scolaire 2025-2026

ÉLÈVE :

Nom :	Prénom :
Né(e) le :	Sexe (M ou F) :
Département de naissance :	Ville de naissance :
Pays de naissance:	Nationalité :
INE* :	

*figure sur relevé de notes du bac, convocations aux examens ou bulletins scolaires

PARENTS :

	Responsable Légal	**Responsable Légal**
Nom		
Prénom		
Lien de parenté *(voir au dos)*		
Adresse (rue, voie... Code postal Commune)		
Tél. Domicile		
Tél. Portable *(obligatoire)*		
Mail *(obligatoire)*		
Code profession *(voir au dos)*		

Autorisez-vous la communication de votre adresse aux associations de parents d'élève ?

☐ OUI NON ☐ OUI ☐ NON

Tél. élève Mail élève	
Adresse personnelle de l'élève le cas échéant (si elle n'est pas connue, merci de la communiquer en septembre au secrétariat de scolarité)	
Autre personne à contacter (facultatif)	Nom Prénom : Tél : Lien de parenté avec l'élève *(voir au dos)* :

CHOIX DU RÉGIME :

☐ **Externe** ☐ **Ticket** *(= demi-pensionnaire à la prestation)*

Si vous souhaitez prendre des repas (même ponctuellement) à la cantine du lycée, veuillez cocher la case « ticket ». Vous vous verrez attribuer une carte que vous pourrez créditer du montant souhaité.

L'application d'un tarif dégressif basé sur le quotient familial est possible mais est conditionnée à l'inscription sur le site www.*bretagne.bzh/tarification* jusqu'au 21 septembre 2025. Sans inscription à cette date le tarif le plus élevé sera appliqué.

TRANCHE TARIFAIRE	*QUOTIENT FAMILIAL*	*TARIF DU REPAS 2025/26*
1	≤ 500	3€
2	de 501 à 700	3,15 €
3	de 701 à 900	3,45 €
4	de 901 à 1100	3,80 €
5	de 1101 à 1500	4,20 €
6	de 1501 à 1700	4,50 €
7	de 1701 à 2000	4,85
8	> 2001	5,10 €

FORMATION dans laquelle vous vous inscrivez en 2025-2026 :

1ère année BTS :

☐ Conception de Produits Industriels (CPI)

☐ Conception et Réalisation de Systèmes Automatiques (CRSA)

☐ Electrotechnique

☐ Maintenance des Véhicules option voitures particulières

Dernier établissement fréquenté

Nom de l'établissement :

Ville :

Type d'établissement : ☐ Public ☐ Privé

Classe (terminale ou formation post bac) :

Spécialité :

Année de la dernière scolarisation :

Intitulé du Bac si obtenu avant 2025 :

Date :

Signatures de l'élève et du (des) responsable(s) légal(aux) :

LIEN DE PARENTÉ :

Mère	Elève lui-même
Père	Aide sociale à l'enfance
Ascendant	Educateur
Fratrie	Assistant familial
Autre membre de la famille	Autre lien
Tuteur	

CODIFICATIONS DES PROFESSIONS

	AGRICULTEURS
11	Agriculteurs sur petite exploitation
12	Agriculteurs sur moyenne exploitation
13	Agriculteurs sur grande exploitation
	ARTISANS, COMMERCANTS ET CHEFS D'ENTREPRISE
21	Artisans
22	Commerçants et assimilés
23	Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus
	CADRES ET PROFESSIONS INTELLECTUELLES SUPERIEURES
31	Professions libérales
33	Cadres de la Fonction Publique
34	Professeurs, professions scientifiques
35	Professions de l'information, des arts et spectacles
37	Cadres administratifs et commerciaux d'entreprises
38	Ingénieurs et cadres techniques d'entreprise
	PROFESSIONS INTERMEDIAIRES
42	Professeurs des écoles, instituteurs et assimilés
43	Professions intermédiaires de la santé et du travail social
44	Clergé, religieux
45	Professions intermédiaires administratives de la Fonction Publique
46	Professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises
47	Techniciens
48	Contremaîtres, agents de maîtrise
	EMPLOYES
52	Employés civils et agents de service de la Fonction Publique
53	Policiers et militaires
54	Employés administratifs d'entreprise
55	Employés de commerce
56	Personnels des services directs aux particuliers

	OUVRIERS
62	Ouvriers qualifiés de type industriel
63	Ouvriers qualifiés de type artisanal
64	Chauffeurs
65	Ouvriers qualifiés de la manutention, du magasinage et du transport
67	Ouvriers non qualifiés de type industriel
68	Ouvriers non qualifiés de type artisanal
69	Ouvriers agricoles
	RETRAITES
71	Anciens agriculteurs exploitants
72	Anciens artisans, commerçants, chefs d'entreprise
74	Anciens cadres
75	Anciennes professions intermédiaires
77	Anciens employés
78	Anciens ouvriers
	AUTRES INACTIFS
81	Chômeurs n'ayant jamais travaillé
83	Militaires du contingent
84	Elèves, étudiants
85	Personnes diverses sans activité professionnelle de moins de 60 ans (sauf retraités)
86	Personnes diverses sans activité professionnelle de 60 ans et plus (sauf retraités)

LYCÉE
COLBERT
LORIENT

Année scolaire 2025/2026

FICHE d'URGENCE – Vie scolaire

A remplir par les parents

Nom : **Prénom :**

Classe : **Date de naissance :**

Nom des parents ou du responsable légal :

Adresse :

En cas d'accident, l'établissement s'efforce de prévenir la famille par les moyens les plus rapides. Veuillez faciliter notre tâche en nous donnant au moins un numéro de téléphone :

1 – N° de téléphone du domicile :
2 – N° de portable mère : N° de travail mère :
3 – N° de portable père : N° de travail père :
4 – Nom et téléphone d'une personne susceptible de vous prévenir rapidement :

En cas d'urgence, un élève accidenté ou malade est orienté et transporté par les services de secours d'urgence vers l'hôpital le mieux adapté. La famille est immédiatement avertie par nos soins.
Un élève mineur ne peut sortir de l'hôpital qu'accompagné de sa famille.

Sur appel de l'infirmerie les parents sont tenus de venir chercher leur enfant.

En cas d'impossibilité de joindre un responsable de l'enfant et sur les consignes des services d'aide médicale d'urgence (15), le transport par véhicule sanitaire pourra être à la charge de la famille.

Observations particulières que vous jugerez utile de porter à la connaissance du service de secours :

Nom, adresse et n° de téléphone du Médecin traitant :

FICHE INFIRMERIE

CONFIDENTIELLE

A retourner sous pli cacheté à l'attention de l'infirmerie, avec l'ensemble des documents utiles

Nom : **Prénom :**

Classe : **Date de naissance :**

Numéro d'immatriculation sociale de l'élève (=N° Sécurité sociale) :

Nom des parents ou du responsable légal :

Adresse :

Téléphone(s) :

Nom, adresse et n° de téléphone du médecin traitant :

Votre enfant doit être à jour des vaccinations obligatoires lors de l'inscription : joindre les photocopies des pages vaccins du carnet de santé

Si votre enfant est :

- Atteint d'une maladie chronique pouvant nécessiter une prise de médicament durant le temps scolaire,
- Susceptible de prendre un traitement d'urgence,
- Atteint d'un handicap ou d'une maladie invalidante pouvant nécessiter des aménagements particuliers dans le cadre scolaire (joindre copie du PAI à cette fiche ; pour rappel le PAI doit être renouvelé chaque année),

il va de votre intérêt et de celui de votre enfant que ces informations soient parfaitement renseignées.

Antécédents médicaux (dates des maladies) :

Antécédents chirurgicaux (dates) :

Allergies éventuelles :

Traitement en cours (nom des médicaments) :

Autres observation utiles, précautions particulières à prendre… :

En fonction de ces renseignements, vous serez contactés par le médecin ou l'infirmière scolaire pour, si nécessaire, établir avec vous les conditions d'accueil et de scolarisation adaptées à l'état de santé de votre enfant.

L'infirmier(e) appliquera les traitements prescrits par le médecin de famille seulement si les médicaments sont accompagnés d'une photocopie de l'ordonnance.

SI BESOIN , VOUS POUVEZ CONTACTER L'INFIRMERIE DE L'ETABLISSEMENT
DU LUNDI AU VENDREDI au 02.97.88.37.40

LYCÉE
COLBERT
LORIENT

Le secrétariat de scolarité

à

Mesdames et Messieurs les parents d'élèves
du Lycée Colbert

Lorient, le 4 juin 2025

Secrétariat de
Scolarité

Téléphone
02 97 37 33 55

Télécopie
02 97 83 25 94

Mél.
Ce.0560026z
@ac-rennes.fr

117 Bd Léon-Blum
BP 2135
56321 Lorient
cedex

Madame, Monsieur,

L'inscription au Lycée Colbert implique l'adhésion de la famille et de l'apprenant au **règlement intérieur** ainsi que l'engagement de le respecter. Il a valeur de contrat liant les différents partenaires de la communauté éducative. Ce règlement intérieur est à votre disposition sur notre site internet :

https://www.lycee-colbert-lorient.com rubrique : « INFOS PRATIQUES »

Si besoin, un exemplaire papier est consultable au secrétariat du Lycée.

Après en avoir pris connaissance, vous devez compléter et signer le coupon ci-dessous. Cordialement,

Le secrétariat de scolarité

✂----------

Coupon à rendre avec le dossier d'inscription

M. et/ou Mme .....parent(s) de l'élève,

et l'élève lui-même (NOM et Prénom) : .....

en classe de :.....

Certifient avoir pris connaissance du règlement intérieur du lycée Colbert et s'engagent à le respecter.

Fait à....., le ...../...../2025

Signature du(des) parent(s) : Signature de l'élève :

Loïg Chesnais-Girard
Président de la Région Bretagne
Prezidant Rannvro Breizh
Perzident de la Rejion Bertègn

« Vous accompagner dans vos années lycée et vous aider à construire votre avenir, voilà nos priorités. »

Responsable de l'accueil, de la restauration et de l'hébergement des élèves dans les lycées publics, la Région Bretagne s'engage et met tout en œuvre pour que les jeunes Breton·ne·s réussissent leurs années lycée.

Depuis la rentrée 2022, les élèves des 116 lycées publics de Bretagne bénéficient de tarifs pour la restauration et l'hébergement :

- **Accessibles** grâce à la contribution de la Région (en moyenne de 5,15 € par repas et de 29,15 € par journée d'internat).
- Calculés selon les ressources du foyer.
- **Solidaires** entre les familles et entre les lycées.

RDV sur www.bretagne.bzh/tarification

Région BRETAGNE

RÉGION BRETAGNE
RANNVRO BREIZH
REJION BERTÈGN

283 avenue du Général Patton – CS 21101 – 35 711 Rennes cedex 7
Tél. : 02 99 27 10 10
@regionbretagne.bsky.social | regionbretagne.bzh | region.bretagne | Région Bretagne
www.bretagne.bzh

Région BRETAGNE

RESTAURATION - HÉBERGEMENT

Inscription tarification

Rendez-vous dès le 2 juin sur :

www.bretagne.bzh/tarification

pour inscrire votre enfant lycéen·ne, étudiant·e ou apprenti·e.

En cas de difficultés lors de l'inscription, vous pouvez contacter le Centre de Relation Usagers de la Région Bretagne au 02 23 20 60 00.

Sans inscription avant le 21 septembre, le tarif le plus élevé s'applique.

Tarif repas
RESTAURATION 2025/2026

VOTRE QUOTIENT FAMILIAL	VOTRE TRANCHE	au forfait		à la prestation [1]	
		PART RÉGION/ FAMILLE	RESTE À CHARGE FAMILLE	PART RÉGION/ FAMILLE	RESTE À CHARGE FAMILLE
500 ou moins	1		2,70 €		3 €
de 501 à 700	2		2,85 €		3,15 €
de 701 à 900	3		3,15 €		3,45 €
de 901 à 1100	4		3,45 €		3,80 €
de 1101 à 1500	5		3,90 €		4,20 €
de 1501 à 1700	6		4,20 €		4,50 €
de 1701 à 2000	7		4,50 €		4,85 €
2001 et plus	8		4,80 €		5,10 €

1. Repas facturé lors du passage effectif au self

Tarif journalier [2]
HÉBERGEMENT 2025/2026

VOTRE QUOTIENT FAMILIAL	VOTRE TRANCHE	pré-bac		post-bac	
		PART RÉGION/ FAMILLE	RESTE À CHARGE FAMILLE	PART RÉGION/ FAMILLE	RESTE À CHARGE FAMILLE
500 ou moins	1		7,80 €		10,40 €
de 501 à 700	2		8,40 €		11,20 €
de 701 à 900	3		9,30 €		12,30 €
de 901 à 1100	4		10,20 €		13,40 €
de 1101 à 1500	5		11,50 €		14,80 €
de 1501 à 1700	6		12,40 €		15,90 €
de 1701 à 2000	7		13,30 €		17 €
2001 et plus	8		14,20 €		18,10 €

2. Tarif journalier correspondant à 2 repas + 1 nuitée avec petit-déjeuner

Le tarif du repas occasionnel est de 5,10 €, y compris pour les élèves externes.

INFORMATIONS UTILES – à conserver

Téléphone accueil
02 97 37 33 55

Scolarité :
02 97 88 37 17

Mél.
ce.0560026z
@ac-rennes.fr

117 Bd Léon-Blum
BP 2135
56321 Lorient
cedex

LYCÉE COLBERT
LORIENT
LYCÉE POLYVALENT
ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL TECHNOLOGIQUE PROFESSIONNEL

http://www.lycee-colbert-lorient.com

Rentrée:

Le lundi 1er septembre 2025 à priori. A vérifier sur le site Internet du lycée mi-juillet ou fin août 2025.

Manuels scolaires

Vous pourrez prendre connaissance de la liste des livres pour la rentrée sur notre site Internet. Peu de livres seront nécessaires, voire aucun. Il n'existe aucune liste de fournitures au lycée : les professeurs indiqueront leurs desiderata aux élèves à la rentrée.

Restauration

Les étudiants peuvent prendre leur repas aussi bien à la cantine du lycée qu'au Restaurant Universitaire de l'Université de Bretagne-Sud, rue de Lanveur.
Pour les repas au lycée, il est possible de bénéficier d'une tarification fixée par la Région Bretagne basée sur le quotient familial (cf tableau), à condition de **s'inscrire sur le site internet bretagne.bzh/ jusqu'au 21 septembre 2025,** faute de quoi le tarif maximal s'appliquera (5,10€ le repas).
(voir la fiche d'information « Inscription tarification » Région Bretagne ci-jointe)

Bourses du CROUS

TRANCHE TARIFAIRE	*QUOTIENT FAMILIAL*	*TARIF DU REPAS 2025/26*
1	≤ 500	3€
2	de 501 à 700	3,15 €
3	de 701 à 900	3,45 €
4	de 901 à 1100	3,80 €
5	de 1101 à 1500	4,20 €
6	de 1501 à 1700	4,50 €
7	de 1701 à 2000	4,85
8	> 2001	5,10 €

En cas de réponse favorable à votre demande, le CROUS édite une Notification d'attribution conditionnelle accessible sur votre espace. Celle-ci **doit être impérativement donnée au secrétariat de scolarité pour validation** (sinon le versement ne pourra avoir lieu). Le lycée ne procèdera à cette validation qu'après la rentrée de septembre 2025. Des demandes de bourse peuvent encore être effectuées sur https://www.messervices.etudiant.gouv.fr < Dossier social étudiant, mais sans garantie que le premier versement puisse se faire dès septembre 2025.

Autres sources de financement et Logement

Voir informations utiles sur le site de l'Université de Bretagne Sud

https://www.univ-ubs.fr
< Vie des Campus < Vie étudiante < Bourses - Vie pratique

Sécurité Sociale

Les étudiants nationaux n'ont plus à adhérer à un régime de sécurité sociale étudiant (SMEBA ou LMDE) pour le remboursement de leurs frais de santé. Ils restent affiliés en tant qu'assuré autonome à leur régime actuel de protection sociale (en général celui de leurs parents). Ils n'ont aucune démarche particulière à accomplir. Les mutuelles étudiantes (LMDE ou SMEBA) continuent par ailleurs à proposer des complémentaires santé spécifiquement adaptées aux étudiants.

Les étudiants ressortissants d'un Etat membre de l'UE/l'EEE ou de la Suisse demeurent affiliés à la sécurité sociale de leur pays (prise en charge de leurs soins de santé sur la base de la Carte Européenne d'Assurance Maladie (CEAM)).

Les étudiants ressortissants d'un Etat hors UE/l'EEE ou Suisse, arrivant en France après le 31 août 2025, doivent s'affilier au régime général de l'assurance maladie. Ils bénéficient de la même couverture que les autres étudiants, ainsi que de la gratuité de l'assurance maladie.

La démarche d'affiliation doit être effectuée sur le site www.etudiant-etranger.ameli.fr, une fois que l'étudiant est arrivé sur le territoire et qu'il a procédé à son inscription définitive au sein de l'établissement. Une attestation de scolarité est exigée pour l'affiliation.

Autres informations utiles sur le site de l'Université de Bretagne Sud

https://www.univ-ubs.fr

< Vie des Campus < Campus < Sport

Comment pratiquer les activités sportives étudiantes quand on est scolarisé en lycée ?

< Santé handicap

Notamment : l'accès au Service social étudiant qui accueille les étudiants rencontrant des difficultés d'ordre familial, financier ou administratif. Possibilité de demander des aides financières, comme l'ASAP (Aide Spécifique d'Allocation Ponctuelle) quand non bénéficiaire des bourses du CROUS.

Stage

Une attestation d'assurance Responsabilité Civile sera nécessaire pour les stages en entreprise et sera réclamée en septembre 2025 (attestation responsabilité civile habitation ou attestation d'assurance scolaire pour l'année scolaire 2025/2026). Les dates de stages ne sont pas encore fixées mais ceux de BTS première année débutent en général fin mai alors que le premier stage *de post BTS Expert Auto* intervient mi-octobre.

Maison des lycéens :

La Maison des lycéens est une association (loi de 1901) autonome et autogérée par les élèves de l'établissement qui en sont membres. Elle a pour objet de « développer et soutenir les projets sportifs, culturels, humanitaires ou liés à la citoyenneté ».

Elle prend plus particulièrement corps au sein du foyer des élèves. L'ouverture du foyer est soumise à la présence des bénévoles qui assurent un service de cafétéria dont tous les produits offerts à la vente sont issus de la culture biologique et du commerce équitable. Ouvert à tous, il offre un espace convivial de détente et d'échange pour les membres de la communauté scolaire.

La MDL a besoin de financement *(chèque de 8€ à l'ordre de la Maison des lycéens)* pour faire vivre des projets, sorties culturelles avec et pour les élèves (ateliers théâtre, sorties cinéma ou théâtre, cafétérias, expositions, concerts, journal du lycée etc.)- Contact : mdlcolbert@gmail.com